

M. Dinsdale: Maintenant que le cabinet s'est réuni à ce sujet, quelle assurance peut-on nous donner que la grève postale imminente, qui serait désastreuse pour notre économie déjà affaiblie, sera évitée?

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, comme les honorables députés le savent, les négociations avec le Syndicat des postiers du Canada en sont maintenant à un stade critique et si le ministre n'est pas à la Chambre cet après-midi, c'est qu'il tente de parvenir à un règlement. J'invite le député à attendre à demain matin pour poser d'autres questions.

* * *

LES PÊCHERIES

LE PROJET DE TRANSFERT DES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES À HALIFAX

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Pêches et de l'Environnement et du ministre d'État à l'Environnement, j'adresserai ma question au président du Conseil du Trésor puisqu'elle a trait à la compression des dépenses.

Le ministère de l'Environnement a annoncé récemment une réduction des services de prévision de la météo à Terre-Neuve et au Labrador, décision qui mettra gravement en danger la vie et compromettra la sécurité des milliers de pêcheurs qui exercent leur métier au large des côtes de Terre-Neuve; comme on a par ailleurs annoncé que les services de prévision de la météo de Terre-Neuve et du Labrador seront transférés à Halifax, le ministre peut-il assurer fermement à la Chambre d'une part que ces services ne seront pas transférés à Halifax, et d'autre part que les services météorologiques des côtes de Terre-Neuve ne seront pas réduits.

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Je prends avis de la question, monsieur l'Orateur, et je la transmettrai au ministre des Pêches et de l'Environnement.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AIDE AU LIBAN

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et porte sur la fin du mandat du gouvernement canadien dans la force des Nations-Unies pour le maintien de la paix au Liban. Le ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement entend donner suite aux demandes formulées par la communauté libanaise du Canada en faveur d'une augmentation de l'aide humanitaire aux victimes de ce drame et s'il se propose de prendre des mesures pour réunir les familles dispersées?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, ma réponse aux deux questions est positive, mais, une fois encore, il m'est difficile d'en donner tous les tenants et aboutissants. En bref, j'ai reçu mardi à Ottawa la délégation libanaise à qui j'ai fait savoir que je soumettrais cette affaire aux ministres des affaires étrangères des cinq pays occidentaux du Conseil de sécurité que je dois

Questions orales

rencontrer cette fin de semaine à Prétoria. Le député voit donc que cette affaire ne restera pas sans écho.

Pour ce qui est de réunir les familles séparées nous serons aussi diligents que possible. Les délégués avec qui je me suis entretenu mardi ont insisté sur le fait qu'il n'y avait pas lieu de mettre en œuvre un plan spécial de sauvetage des réfugiés et qu'ils ne le souhaitaient pas non plus. En fait la délégation voulait surtout manifester en faveur du droit qu'ont les Libanais de vivre en paix et dans des conditions décentes dans leur propre pays. Je suis moi aussi en faveur de cet objectif tout comme vous tous, j'en suis sûr. Nous étudierons toutefois les cas humanitaires avec autant de sollicitude et de générosité que possible.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LA SUGGESTION DE CLORE LE DÉBAT SUR L'ADRESSE

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au vice-premier ministre à propos de la motion du député d'Oshawa-Whitby relative à la clôture du débat sur l'Adresse et à la présentation de projets de loi.

Le 10 octobre, le premier ministre a laissé entendre que le gouvernement était prêt à présenter de nouvelles mesures. Le vice-premier ministre entend-il donner avis de ces mesures dès demain et de les présenter dès lundi prochain, pour que nous puissions les étudier d'ici la fin du débat sur l'Adresse et savoir pourquoi le gouvernement montre tant d'empressement?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, nous donnerons avis aujourd'hui et demain d'un certain nombre de projets de loi, de sorte que les députés pourront les étudier avant qu'ils soient mis en délibération.

Quant à la clôture du débat sur l'Adresse j'informe le député que j'interromprai peut-être le débat dès qu'on aura disposé de l'amendement et du sous-amendement. Peut-être le chef de l'opposition ne présentera-t-il pas d'amendement. Cela me faciliterait la tâche. Quoi qu'il en soit, une fois qu'on aura disposé de l'amendement et du sous-amendement, j'interromprai peut-être le débat sur l'Adresse pour présenter des projets de loi.

Quant à la suggestion du chef du Nouveau parti démocratique, je n'y vois aucun avantage, à moins qu'il ne propose par ailleurs que les jours amputés au débat sur l'Adresse ne s'ajoutent pas au nombre déjà élevé de jours réservés à l'opposition.

Des voix: D'accord.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je conclus, d'après les remarques du vice-premier ministre, qu'il songe à réunir les leaders des partis à la Chambre. J'aime bien ces réunions. Aussi le vice-premier ministre dirait-il à la Chambre s'il compte nous réunir pour discuter, entre autres, de la durée du débat sur l'Adresse et de l'ordre des travaux de la Chambre, de sorte que celle-ci puisse, en fait, et pour reprendre les paroles du premier ministre, se mettre à l'œuvre et légiférer?